

CONSULTATION PUBLIQUE



REQUALIFICATION DES TERRAINS VACANTS AU CENTRE-VILLE

La Ville de Gaspé entreprend une démarche de consultation publique concernant la requalification des terrains vacants situés au centre-ville de Gaspé.

Cette initiative s'inscrit dans l'un de ses chantiers d'action de sa nouvelle planification stratégique 2034, visant à en faire un projet mobilisateur et durable qui répond aux besoins actuels et futurs de la population.

Les consultations offriront à chacun l'opportunité de partager son avis et permettront de formuler des orientations qui guideront l'utilisation et la requalification de ces deux terrains stratégiques pour le développement de Gaspé.

La Ville sera accompagnée de la firme Raymond Chabot Grant Thornton tout au long de ce processus.

Donnez-votre avis sur :

- La vision de développement pour ce secteur;
- Les types d'usages souhaités pour ces terrains;
- Les préoccupations et les enjeux sociaux, environnementaux ou économiques à considérer.

Participez à la consultation !

Rendez-vous sur la page [*Consultation sur les terrains vacants du centre-ville*](#) du site internet de la Ville de Gaspé pour obtenir plus de détails et d'informations sur les différentes activités et comment y participer.

Du 9 avril au 9 mai



DÉPÔT DE MÉMOIRES, AVIS OU
COMMENTAIRES ÉCRITS

30 avril



SÉANCES DE CONSULTATION CITOYENNE

1^{er} mai



SÉANCE D'AUDITION DES OPINIONS

Du 26 mai au 15 juin



SONDAGE EN LIGNE

VUE DES TERRAINS

VUE SATELITTE



VUE AÉRIENNE



CARACTÉRISTIQUES DES TERRAINS



	TERRAIN DU MTQ	TERRAIN DE L'ARÉNA
Superficie	31 700 mètres carrés ou 3 hectares	10 500 mètres carré ou 1 hectare
Exemples d'équivalence de superficie	• 2,2 fois la halte routière de York (1,4 hectare) • 9,3 fois la salle communautaire de Saint-Majorique (3 400 mètres carrés) • 10 fois le bâtiment de l'aréna actuel (3 000 mètres carrés) • 1,5 fois le nouveau complexe sportif, incluant le stationnement (2 hectares)	• 0,7 fois la halte routière de York (1,4 hectare) • 3 fois la salle communautaire de Saint-Majorique (3 400 mètres carrés) • 3,5 fois le bâtiment de l'aréna actuel (3 000 mètres carrés) • 0,5 fois le nouveau complexe sportif, incluant le stationnement (2 hectares)
Usages permis actuellement	• Aménagements publics • Écoles (Primaire, secondaire, collégial et universitaire) • Centre d'informations touristiques • Centre communautaire • Activités culturelles • Garderies • Services sociaux • Résidences et maisons étudiantes • Terrains de stationnement pour automobiles • Blocs appartements comprenant un minimum de 4 appartements • Maisons de convalescences • Maisons de chambres comprenant un minimum de 5 chambres • Maisons de pensions • Parcs et terrains de jeux • Terrains de sport • Sentiers pédestres, de ski de fond et de vélos • Seulement sur la section adjacente à la rue Jacques-Cartier : dépanneur, services de proximité, restauration, hôtel, motel, etc.	• Aménagements publics • Centres d'informations touristiques • Centres communautaires • Activités culturelles • Garderies • Services sociaux • Résidences et maisons étudiantes • Terrains de stationnement pour automobiles • Studios d'enregistrement et centre de communications • Services de recherche, de développement et d'essais • Services de consultation en administration et en affaires • Parcs et terrains de jeux • Terrains de sport • Sentiers pédestres, de ski de fond et de vélos
Hauteur maximale autorisée en étage	3 étages maximum	5 étages maximum

LIGNES DIRECTRICES

Les objectifs de requalification des terrains devront être alignés avec les nouvelles priorités stratégiques de la Ville de Gaspé pour 2034.



Exprimez-vous !

Rappel de certaines priorités de la Planification stratégique 2034 de la Ville de Gaspé

- **Planifier, aménager et valoriser le territoire** de façon à garantir la complémentarité et à préserver les identités distinctes des pôles urbains et des noyaux villageois.
- **Augmenter de manière douce et équilibrée la capacité d'accueil** du territoire avec le développement d'une offre de logements diversifiée.
- **Adopter une approche proactive en matière de lutte contre les changements climatiques** et de résilience du territoire face à leurs impacts.
- **Promouvoir le développement de modes de transport alternatifs à l'automobile** individuelle afin d'améliorer les déplacements et l'accessibilité au territoire.
- **Optimiser les aménagements et infrastructures municipales et communautaires** afin de fournir aux citoyens des activités et services de qualité rassembleurs et accessibles.
- **Dynamiser les centres-villes de Gaspé et de Rivière-au-Renard**, ainsi que les noyaux villageois, par le développement d'une offre commerciale et de services attrayants.